

TAUX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL EDITION TRI-HEBDOMADAIRE Par an, payable d'avance.....\$4.00

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES Six lignes, première insertion.....\$ 0.50 Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 0.80

ITALIE

Nous citons le Moniteur de Rome jus- qu'au 20 octobre : On ne le dirait pas, mais le ministè- re est en pleine crise ; crise parti- celle si l'on veut, mais d'une cer- taine importance, puisque c'est le portefeuille de la guerre qui va passer

de Michel-Ange, sur les ruines des thermes de Titus ; en même temps, il leur donna la veste Char- trouxe élevée auprès par Michel-An- ge et dont le cloître formant un splendide portique de cent colonnes

la Belgique, la Suisse et, dans une certaine mesure, la France et l'Ita- lie. Cette nouvelle tactique consiste à substituer à la politique purement parlementaire ou constitutionnelle, la politique sociale, la politique du relèvement des classes ouvrières

Depuis plusieurs années, cette vue plus nette de leurs devoirs était entrée dans la conscience des hau- tes classes. Grâce à Dieu, cette in- telligence vague et indécise de leur mission sociale s'incarne peu à peu dans une activité pratique.

tendirent sous l'orme les sympathies de la grande sœur ; les autres mon- taient à leur tour, comme sœur Anne, et ils ne virent que M. Wash- burne adressant à M. Jules Favre des félicitations aussi sérieuses que le billet de Ninon à La Châtre.

de songer, et Paris, quoique ce ne soit pas son métier, a eu raison de sonner l'alarme. B LOUSTALOT. ALLEMAGNE. Brunswick, 18 oct. Le conseil de régence s'est réuni et a fait savoir que, par suite de dé- cès du duc et en vertu de la loi de 1870 concernant la régence, le conseil de la régence dirigerait provi- soirement les affaires gouvernementales, conformément à cette loi.

LA GUERRE DE CHINE. Paris, 21 octobre. Le gouvernement a livré hier, bien tardivement à la publicité, deux dépêches officielles, l'une de l'amiral Courbet, l'autre du général Brière de l'Isle. Le résultat de la première, contrai- rement aux télégrammes reçus par les journaux anglais, que nos trou- pes n'auraient tenté aucune opération contre Tamsui du 9 au 19 cou- rant.

FEUILLETON LITTÉRAIRE

4 Novembre 1884.—No 57

LA VEUVE DU GARDE

PAR RAOUL DE NAVERY XXIV FAUTE DE S'ENTENDRE. Epouse déçue, dont rien n'a pu adoucir les regrets, je puis affirmer être une heureuse mère. De tout côté, jamais, je le crois, tu n'es eu à te plaindre de ta mère.

autres. Après tout, elle est folle, Rosalie ! plus folle même que la fille que j'avais choisie, et qui, celle-là, ne me témoigne que du dédain. —Ainsi, demanda Catherine, tu souffrais sans me le dire ?

Il y avait eu très de deux côtés. Mais cette trêve devait expirer le lendemain et la Bohémienne et sa fille achevaient leurs préparatifs de départ. Catherine ne semblait point s'en apercevoir.

—Vous m'enlevez une de mes filles, Mathia, c'est mal ! —La convée est au complet, mainte- nant, et bientôt des bras augmentent la famille..... Laissez-moi avoir à mon tour ma fille pour moi seule.

—Mon cœur m'affirme le con- traire. —J'ai peur, je l'aime tant ! —Je ne tremble pas, elle n'a ja- mais chéri que toi. Donnez-moi un baiser, cela te portera bonheur.

—Je ne meurs pas, dit Cathé- rine, et bientôt des bras augmentent la famille..... Laissez-moi avoir à mon tour ma fille pour moi seule.

—Je ne meurs pas, dit Cathé- rine, et bientôt des bras augmentent la famille..... Laissez-moi avoir à mon tour ma fille pour moi seule.

(A Continuer)

Notre correspondant à Paris. Pour les annonces, réclames, faits-divers et correspondances, s'adresser à M. A. LORRY, rue Sainte-Anne, 51 bis Paris.

CANADA

QUEBEC, 4 NOVEMBRE 1884.

Consolidation de la dette de la Cité.

Cette question est maintenant posée de nouveau devant le conseil de ville, et elle mérite toute l'attention des contribuables.

Elle a déjà été traitée très habilement par notre laborieux trésorier, M. Lafrance, qui en a fait une étude toute spéciale depuis qu'il occupe sa présente position.

C'est dans son rapport de 1882 que nous la trouvons exposée, avec une solution proposée par lui, mais qui est restée lettre morte.

M. Lafrance portait alors la dette de la cité à \$4,007,000, ainsi décomposée :

Table with 2 columns: Description of debt items and their amounts. Total \$4,007,000.

Depuis, la dette du chemin de fer du Nord a été réglée et nous en avons contracté de nouvelles pour l'aqueduc et le chemin de fer du lac Saint-Jean, près de \$500,000 pour le premier, et \$400,000 pour le second.

D'après le bilan général du 30 avril 1883, le compte de nos débetures se monte à \$4,006,016, dont \$3,163,450 en Angleterre, et la balance à Québec.

On propose, aujourd'hui, le rachat de la dette anglaise, principal et intérêt, et aussi un nouvel emprunt de \$1,250,000 pour le paiement du nouvel aqueduc, l'extension de ce dernier dans les municipalités avoisinantes, et l'extinction de la partie de la dette payable à Québec.

La proposition faite par l'échevin Guay, N. P., de Saint-Roch, et qui est devant le comité des finances, demande :

Que le maire (ou quelqu'autre personne spécialement autorisée par la cité), soit envoyé à Londres, ou à Paris, pour s'entendre avec des banquiers aux conditions suivantes :

Des débetures, payables par la cité, seraient émises semi-annuellement au montant de £41,000 sterling par année, remboursables dans soixante ans, le premier semestre devenant dû le 18 juin 1885.

Les débetures devront être émises conformément à la loi de 1882, laquelle autorise la consolidation de la dette de la cité.

L'institution monétaire, avec laquelle cet arrangement serait conclu, se chargera d'acquitter le principal et l'intérêt de la dette de la cité payable à Londres, et se montant à £662,690 sterling, dont £587,490 portent 6 cent d'intérêt, et £45,000 cinq pour cent.

L'institution devra commencer à payer les intérêts dès le 1er juillet 1885.

Le maire sera de plus autorisé à négocier un nouvel emprunt de £250,000 sterling pour les objets que nous avons indiqués plus haut, et ce nouvel emprunt devra être fait d'après les conditions, qui auront été adoptées pour l'extinction de la dette de la cité de Québec payable à Londres.

Tel est le projet à l'ordre du jour et qui est actuellement mis à l'étude.

Cette question de consolidation présente beaucoup de difficultés causées par la nature de la dette municipale, dont une partie se compose de débetures non rachetables à demande, mais à date fixée, et dont une autre partie se compose de débetures permanentes.

Il faudrait, dans les deux cas, désintéresser les porteurs pour les amener à un compromis ; mais la solution ne paraît pas impraticable à nos hommes d'affaires.

COMTÉ DE BEAUCE.

D'après l'Electeur, l'élection qui vient d'avoir lieu à la Beauce, est une grande victoire morale remportée par son parti, parce que les conservateurs auraient obtenu 1,200 voix de majorité, lors de l'avant dernière élection et qu'ils n'ont obtenu cette fois-ci que 300 voix de plus que leurs adversaires.

valeur n'a eu que 323 voix de majorité, vendredi dernier ; mais l'Electeur se trompe en affirmant que cette réduction est l'effet d'une réaction libérale.

Nous aurions autant raison de dire que c'est une réaction conservatrice, survenue depuis 1878.

M. Poirier, candidat libéral défait, aujourd'hui, par plus de 300 voix de majorité, ne fut-il pas élu dans ce même comté, en 1878, par une majorité de quatre ou cinq cents voix ?

Ce fait répond victorieusement aux prétentions de l'Electeur.

Quant aux dires du confrère sur la corruption pratiquée par les chefs conservateurs pour triompher dans la Beauce, c'est de l'ancien cliché, préparé longtemps même avant l'élection de vendredi.

Ainsi, cette élection n'eût-elle pas coûté un seul sou à un parti conservateur, le cliché de l'Electeur serait resté le même, et il chanterait aujourd'hui la même chanson.

Il est vraiment amusant d'entendre parler de corruption par des écrivains aussi purs que ceux de l'Electeur, comme cela est prouvé par le témoignage Trudel et comme cela est encore prouvé par le whisky libéral débité à profusion dans le comté de Beauce, durant la journée de vendredi dernier.

Le résultat de la votation, vendredi, a été comme suit, les chiffres représentant la majorité dans chaque paroisse :

Table with 2 columns: Paroisse and Nombre de voix. Total 322.

PETITES NOTES.

La London Canadian Gazette du 23 octobre annonce l'arrivée de sir John Macdonald à Londres, et donne le bruit d'après lequel l'honorable premier ministre du Canada serait allé en Angleterre pour solliciter un subside impérial en faveur d'une ligne de steamers entre la Colombie anglaise, la Chine et le Japon, et reliant le chemin de fer canadien du Pacifique avec ceux des derniers pays.

On annonce la mort, à New-Haven, à l'âge de 49 ans, de M. Lewis R. Packard, professeur au collège Yale. M. Packard était, peut-être, l'helléniste le plus distingué des Etats-Unis.

Le Journal officiel, de Paris, a publié, sous la date du 16 octobre un décret promulguant une convention, conclue entre la France et l'Angleterre, le 20 juin dernier, relative à l'envoi de fonds par la poste tant de la France et de l'Algérie pour le Canada que du Canada pour la France et l'Algérie.

Le maximum de chaque mandat est fixé à 250 fr. ou 50 dollars. Toutefois les administrations des postes des deux pays pourront, d'un commun accord, élever ce maximum à 500 fr. ou 100 dollars.

Si les rapports disent vrai, nous aurons bientôt à Québec une manufacture de canons et ce serait le Dr Palliser, dont le nom est déjà bien connu comme fabricant d'armes et de munitions, qui serait chargé de la direction du nouvel établissement à Québec.

Les canadiens partis pour l'Egypte font parler d'eux avantageusement. Ils ont déjà donné des preuves de leur valeur sur le Nil et se sont distingués par leur esprit de discipline.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Sir Hector Langevin a visité, hier, le bassin de radoub accompagné de M. P. V. Valin, président de la commission du havre, et de MM. Cimon, député de Charlesvoix, P. Giroux, membre de la commission du havre, A. H. Verret, secrétaire de la commission, P. Larkin, entrepreneur, Perley, ingénieur en chef des travaux publics, à Outouais, et Boyl, surintendant des travaux à Saint-Joseph.

Les travaux ont progressé rapidement, dans ces derniers temps, mais une nouvelle fuite d'eau qui s'est produite récemment va nécessiter quelques jours de délai pour être réparée. Les travaux ne seront pas encore complétés cette année.

Le remplaçant du comte de Sessmaisons à Québec, comme consul de France, ne sera point M. Crampou, comme on l'avait dit, car ce monsieur a opté pour Calcutta, mais ce sera le vicomte d'Abasc, consul général à la Nouvelle-Orléans.

Il y a eu, hier, une réunion des directeurs canadiens du Crédit-foncier franco-canadien, à laquelle étaient présents l'honorable M. Cha-

pleau, l'honorable M. Wurtelo, M. Barbeau, de Montréal, et M. Carrier de Lévis. Il a été décidé d'établir une succursale du Crédit foncier, dans la province du Manitoba.

Il y aura séance spéciale du Conseil de ville, ce soir, à 7 heures et demie, pour examiner et approuver la liste des jurés que le greffier de la cité devra soumettre au Conseil avant de la transmettre au shérif du district de Québec.

MM. N. Tarasotte, de cette ville, Nantel et Asselin, députés de l'Assemblée législative de Québec, sont partis pour New-York.

M. Gélouin Guertin, agronome distingué, de Saint-Vincent-de-Paul, au comté de Laval, a donné, à Maskinongé, dans la salle publique, à l'issue du service divin, le 1er du courant, un fort intéressante conférence sur l'agriculture, sur le rboisement des forêts et sur les ressources de l'économie domestique. L'habile démonstrateur a été vivement applaudi et les citoyens lui ont donné une preuve tangible de leur sympathie.

M. Louis Lassier a pris, le 3 novembre, la direction du journal le Canada, à Ottawa.

On nous écrit ce qui suit : « Mardi dernier, le 28 octobre M. Frédéric Houde, le député du comté de Maskinongé, se rendit à Maskinongé pour affaires et revint chez lui dans la soirée, bien souffrant. Il dut même tout aussitôt prendre le lit et appeler un médecin en toute hâte. Une hémorragie de poumons que rien ne put maîtriser, le réduisit à une grande insensibilité en quelques heures. Le lendemain, il ne put recouvrer le sens et, samedi dernier, jour de la Toussaint, il fut recom-

mandé pendant la messe aux prières des fidèles comme étant dans un danger de mort imminent. »

Le marché monétaire est faible à Montréal. Cependant les actions de la compagnie du Richelieu se sont vendues 1/2 pour cent au-dessous des prix de vendredi.

Le gouvernement russe a complétement lord Dufferin, le nouveau vice-roi des Indes, au sujet de sa nomination. On croit généralement que lord Dufferin est chargé de conclure avec la Russie une convention, qui, après la délimitation des frontières du Nord-Afghanistan, assurerait, dans la possibilité des choses humaines, un long répit entre les deux grands adversaires dans l'Asie centrale.

Le colonel J. G. O'Neil, chef de l'invasion fénelienne au Canada, en 1870, vient de mourir à St. Posa.

On annonce la mort, à New-Haven, à l'âge de 49 ans, de M. Lewis R. Packard, professeur au collège Yale. M. Packard était, peut-être, l'helléniste le plus distingué des Etats-Unis.

Le révérend M. Pigeon (Magloire), curé de Underhill, E. U., décédé, le 26 octobre dernier, appartenait à la société d'une messe, section provinciale de Québec.

C. A. MAROIS, ptre., Secrétaire. Archevêché de Québec, 4 novembre 1884.

Bibliographie. Nous accusons réception de l'Almanach agricole, commercial et historique, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (19e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

Aussi de l'Almanach des Familles, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (8e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

FAITS-DIVERS. LA DISSETTE DE L'EAU.—Les porteurs d'eau ont mis, aujourd'hui, à contribution tous les puits et citernes de la ville, pour procurer de l'eau dont le défaut se fait sentir partout. Si les ouvriers engagés à faire les réparations nécessaires à l'aqueduc, ne réussissent pas à terminer leurs travaux, aujourd'hui, la disette d'eau sera grande demain.

CONSTRUCTION.—MM. Beaujeu et frères, de Lévis, ont commencé la construction d'un bateau remorqueur de 90 pieds de long, et 19 de large, avec un tirant d'eau de 11 pieds. Les machines seront à haute et basse pression. On travaille à leur confection depuis plus d'un mois.

MM. Beaujeu et frère possèdent des usines où une cinquantaine d'ouvriers trouvent continuellement de l'emploi à des salaires rémunérateurs.

AFFAIRE ARRANGÉE.—Les journaux annoncent qu'un jeune homme appartenant à une famille respectable a été arrêté, hier, sous l'accusation d'avoir volé des bijoux chez M. C. Duquet. Nous apprenons que l'affaire est arrangée et que M. Duquet est rentré en possession de tous ses effets.

INONDATION.—Dans la nuit de samedi à dimanche, une véritable inondation a eu lieu dans les grands magasins de nouveautés de M. F. Simard, rue Saint-Joseph, Saint-Roch. Un robinet de l'aqueduc était resté ouvert chez M. Brunet, pharmacien, qui est propriétaire de l'édifice, et dont la famille occupe toute la partie supérieure. On dit que les dommages sont considérables.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Un pénible accident est arrivé, hier matin, au quel quo fait construire en ce moment M. Samson, près du débarcadère des bateaux-passeurs, à Lévis. Un ouvrier, nommé Benjamin Thérien et âgé d'une quarantaine d'années, est tombé d'une hauteur d'environ trente pieds dans ce qui. Le malheureux a donné des reins sur des pièces de bois et s'est partielle-

ment fracturé trois vertèbres dorsales. Des soins immédiats lui ont été donnés, et le médecin ne le croit pas en danger.

MORT SUBITE.—Nous apprenons avec regret, dit le Quotidien d'hier, la mort de madame D. C. Morency, ingénieure civile, arrivée ce soir, après quatre heures de maladie seulement.

Dans la journée, madame Morency était allée à l'église. La veille elle avait communiqué.

ACCIDENT.—Un enfant de dix-huit mois, appartenant à M. Favron, maçon, résidant rue Richmond, faubourg Saint-Jean, s'est horriblement brûlé les mains, la bouche et la langue avec de la lessive préparée que le pauvre petit avait trouvée sous sa main pendant que sa mère était occupée dans une autre pièce de la maison. L'enfant souffre beaucoup.

MORT A OUTOUAIS.—M. Oliver St George, un fonctionnaire de la corporation d'Outouais, est mort samedi, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu sir Richard Blyth St-George, baronnet et député de Athlone, avant l'union.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Douze ouvriers employés au bassin de carénage, à Saint-Joseph de Lévis, l'ont échappé belle, vendredi soir. Ils travaillaient dans un compartiment étanche, lorsque l'écluse qui retenait l'eau a manqué. Les pauvres ouvriers ont été balayés par les flots qui se sont aussitôt engouffrés dans l'endroit où ils se trouvaient. Leurs compagnons se sont hâtés de les secourir en leur lançant des bouées de sauvetage, et tous ont été sauvés.

DEUX ENFANTS ÉGARÉS.—Samuel, 25 enfants, deux enfants de M. Jean-Baptiste Dionne, de la paroisse de Saint-Mathieu, dans le comté de Rimouski, se rendirent dans la forêt pour couper quelques branches de cèdre, mais à peine eurent-ils fait quelques pas dans le bois que ces deux enfants, dont l'un est âgé de 12 ans et l'autre de 8, s'égarèrent. A cinq heures de relevés, les parents commencèrent à s'inquiéter de l'absence prolongée de leurs fils et se mirent à faire des recherches dans la forêt, jusqu'à dix heures du soir, mais sans succès.

Pendant la nuit le père désolé alla trouver le curé de la paroisse et lui exposa ses inquiétudes. Le curé fit tous ses efforts pour consoler M. Dionne et lui assura qu'il retrouverait ses enfants.

Dimanche à six heures du matin, trente hommes se lancèrent de nouveau dans la forêt qu'ils fouillèrent dans tous les sens jusqu'à midi, mais encore sans succès. A une heure de l'après-midi, un autre détachement, composé de cinquante hommes et accompagné du curé, s'enfonça dans le bois et fit des recherches jusqu'à six heures. Leurs efforts restèrent encore infructueux. Il est difficile de décrire le désespoir du père et de la mère en voyant que toutes les recherches avaient été inutiles.

ment fracturé trois vertèbres dorsales. Des soins immédiats lui ont été donnés, et le médecin ne le croit pas en danger.

MORT SUBITE.—Nous apprenons avec regret, dit le Quotidien d'hier, la mort de madame D. C. Morency, ingénieure civile, arrivée ce soir, après quatre heures de maladie seulement.

Dans la journée, madame Morency était allée à l'église. La veille elle avait communiqué.

ACCIDENT.—Un enfant de dix-huit mois, appartenant à M. Favron, maçon, résidant rue Richmond, faubourg Saint-Jean, s'est horriblement brûlé les mains, la bouche et la langue avec de la lessive préparée que le pauvre petit avait trouvée sous sa main pendant que sa mère était occupée dans une autre pièce de la maison. L'enfant souffre beaucoup.

MORT A OUTOUAIS.—M. Oliver St George, un fonctionnaire de la corporation d'Outouais, est mort samedi, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu sir Richard Blyth St-George, baronnet et député de Athlone, avant l'union.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Douze ouvriers employés au bassin de carénage, à Saint-Joseph de Lévis, l'ont échappé belle, vendredi soir. Ils travaillaient dans un compartiment étanche, lorsque l'écluse qui retenait l'eau a manqué. Les pauvres ouvriers ont été balayés par les flots qui se sont aussitôt engouffrés dans l'endroit où ils se trouvaient. Leurs compagnons se sont hâtés de les secourir en leur lançant des bouées de sauvetage, et tous ont été sauvés.

DEUX ENFANTS ÉGARÉS.—Samuel, 25 enfants, deux enfants de M. Jean-Baptiste Dionne, de la paroisse de Saint-Mathieu, dans le comté de Rimouski, se rendirent dans la forêt pour couper quelques branches de cèdre, mais à peine eurent-ils fait quelques pas dans le bois que ces deux enfants, dont l'un est âgé de 12 ans et l'autre de 8, s'égarèrent. A cinq heures de relevés, les parents commencèrent à s'inquiéter de l'absence prolongée de leurs fils et se mirent à faire des recherches dans la forêt, jusqu'à dix heures du soir, mais sans succès.

Pendant la nuit le père désolé alla trouver le curé de la paroisse et lui exposa ses inquiétudes. Le curé fit tous ses efforts pour consoler M. Dionne et lui assura qu'il retrouverait ses enfants.

Dimanche à six heures du matin, trente hommes se lancèrent de nouveau dans la forêt qu'ils fouillèrent dans tous les sens jusqu'à midi, mais encore sans succès. A une heure de l'après-midi, un autre détachement, composé de cinquante hommes et accompagné du curé, s'enfonça dans le bois et fit des recherches jusqu'à six heures. Leurs efforts restèrent encore infructueux. Il est difficile de décrire le désespoir du père et de la mère en voyant que toutes les recherches avaient été inutiles.

Le révérend M. Pigeon (Magloire), curé de Underhill, E. U., décédé, le 26 octobre dernier, appartenait à la société d'une messe, section provinciale de Québec.

C. A. MAROIS, ptre., Secrétaire. Archevêché de Québec, 4 novembre 1884.

Bibliographie. Nous accusons réception de l'Almanach agricole, commercial et historique, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (19e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

Aussi de l'Almanach des Familles, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (8e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

FAITS-DIVERS. LA DISSETTE DE L'EAU.—Les porteurs d'eau ont mis, aujourd'hui, à contribution tous les puits et citernes de la ville, pour procurer de l'eau dont le défaut se fait sentir partout. Si les ouvriers engagés à faire les réparations nécessaires à l'aqueduc, ne réussissent pas à terminer leurs travaux, aujourd'hui, la disette d'eau sera grande demain.

CONSTRUCTION.—MM. Beaujeu et frères, de Lévis, ont commencé la construction d'un bateau remorqueur de 90 pieds de long, et 19 de large, avec un tirant d'eau de 11 pieds. Les machines seront à haute et basse pression. On travaille à leur confection depuis plus d'un mois.

MM. Beaujeu et frère possèdent des usines où une cinquantaine d'ouvriers trouvent continuellement de l'emploi à des salaires rémunérateurs.

AFFAIRE ARRANGÉE.—Les journaux annoncent qu'un jeune homme appartenant à une famille respectable a été arrêté, hier, sous l'accusation d'avoir volé des bijoux chez M. C. Duquet. Nous apprenons que l'affaire est arrangée et que M. Duquet est rentré en possession de tous ses effets.

INONDATION.—Dans la nuit de samedi à dimanche, une véritable inondation a eu lieu dans les grands magasins de nouveautés de M. F. Simard, rue Saint-Joseph, Saint-Roch. Un robinet de l'aqueduc était resté ouvert chez M. Brunet, pharmacien, qui est propriétaire de l'édifice, et dont la famille occupe toute la partie supérieure. On dit que les dommages sont considérables.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Un pénible accident est arrivé, hier matin, au quel quo fait construire en ce moment M. Samson, près du débarcadère des bateaux-passeurs, à Lévis. Un ouvrier, nommé Benjamin Thérien et âgé d'une quarantaine d'années, est tombé d'une hauteur d'environ trente pieds dans ce qui. Le malheureux a donné des reins sur des pièces de bois et s'est partielle-

ment fracturé trois vertèbres dorsales. Des soins immédiats lui ont été donnés, et le médecin ne le croit pas en danger.

MORT SUBITE.—Nous apprenons avec regret, dit le Quotidien d'hier, la mort de madame D. C. Morency, ingénieure civile, arrivée ce soir, après quatre heures de maladie seulement.

Dans la journée, madame Morency était allée à l'église. La veille elle avait communiqué.

ACCIDENT.—Un enfant de dix-huit mois, appartenant à M. Favron, maçon, résidant rue Richmond, faubourg Saint-Jean, s'est horriblement brûlé les mains, la bouche et la langue avec de la lessive préparée que le pauvre petit avait trouvée sous sa main pendant que sa mère était occupée dans une autre pièce de la maison. L'enfant souffre beaucoup.

MORT A OUTOUAIS.—M. Oliver St George, un fonctionnaire de la corporation d'Outouais, est mort samedi, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu sir Richard Blyth St-George, baronnet et député de Athlone, avant l'union.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Douze ouvriers employés au bassin de carénage, à Saint-Joseph de Lévis, l'ont échappé belle, vendredi soir. Ils travaillaient dans un compartiment étanche, lorsque l'écluse qui retenait l'eau a manqué. Les pauvres ouvriers ont été balayés par les flots qui se sont aussitôt engouffrés dans l'endroit où ils se trouvaient. Leurs compagnons se sont hâtés de les secourir en leur lançant des bouées de sauvetage, et tous ont été sauvés.

DEUX ENFANTS ÉGARÉS.—Samuel, 25 enfants, deux enfants de M. Jean-Baptiste Dionne, de la paroisse de Saint-Mathieu, dans le comté de Rimouski, se rendirent dans la forêt pour couper quelques branches de cèdre, mais à peine eurent-ils fait quelques pas dans le bois que ces deux enfants, dont l'un est âgé de 12 ans et l'autre de 8, s'égarèrent. A cinq heures de relevés, les parents commencèrent à s'inquiéter de l'absence prolongée de leurs fils et se mirent à faire des recherches dans la forêt, jusqu'à dix heures du soir, mais sans succès.

Pendant la nuit le père désolé alla trouver le curé de la paroisse et lui exposa ses inquiétudes. Le curé fit tous ses efforts pour consoler M. Dionne et lui assura qu'il retrouverait ses enfants.

Dimanche à six heures du matin, trente hommes se lancèrent de nouveau dans la forêt qu'ils fouillèrent dans tous les sens jusqu'à midi, mais encore sans succès. A une heure de l'après-midi, un autre détachement, composé de cinquante hommes et accompagné du curé, s'enfonça dans le bois et fit des recherches jusqu'à six heures. Leurs efforts restèrent encore infructueux. Il est difficile de décrire le désespoir du père et de la mère en voyant que toutes les recherches avaient été inutiles.

Le révérend M. Pigeon (Magloire), curé de Underhill, E. U., décédé, le 26 octobre dernier, appartenait à la société d'une messe, section provinciale de Québec.

C. A. MAROIS, ptre., Secrétaire. Archevêché de Québec, 4 novembre 1884.

Bibliographie. Nous accusons réception de l'Almanach agricole, commercial et historique, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (19e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

Aussi de l'Almanach des Familles, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (8e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

ment fracturé trois vertèbres dorsales. Des soins immédiats lui ont été donnés, et le médecin ne le croit pas en danger.

MORT SUBITE.—Nous apprenons avec regret, dit le Quotidien d'hier, la mort de madame D. C. Morency, ingénieure civile, arrivée ce soir, après quatre heures de maladie seulement.

Dans la journée, madame Morency était allée à l'église. La veille elle avait communiqué.

ACCIDENT.—Un enfant de dix-huit mois, appartenant à M. Favron, maçon, résidant rue Richmond, faubourg Saint-Jean, s'est horriblement brûlé les mains, la bouche et la langue avec de la lessive préparée que le pauvre petit avait trouvée sous sa main pendant que sa mère était occupée dans une autre pièce de la maison. L'enfant souffre beaucoup.

MORT A OUTOUAIS.—M. Oliver St George, un fonctionnaire de la corporation d'Outouais, est mort samedi, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu sir Richard Blyth St-George, baronnet et député de Athlone, avant l'union.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Douze ouvriers employés au bassin de carénage, à Saint-Joseph de Lévis, l'ont échappé belle, vendredi soir. Ils travaillaient dans un compartiment étanche, lorsque l'écluse qui retenait l'eau a manqué. Les pauvres ouvriers ont été balayés par les flots qui se sont aussitôt engouffrés dans l'endroit où ils se trouvaient. Leurs compagnons se sont hâtés de les secourir en leur lançant des bouées de sauvetage, et tous ont été sauvés.

DEUX ENFANTS ÉGARÉS.—Samuel, 25 enfants, deux enfants de M. Jean-Baptiste Dionne, de la paroisse de Saint-Mathieu, dans le comté de Rimouski, se rendirent dans la forêt pour couper quelques branches de cèdre, mais à peine eurent-ils fait quelques pas dans le bois que ces deux enfants, dont l'un est âgé de 12 ans et l'autre de 8, s'égarèrent. A cinq heures de relevés, les parents commencèrent à s'inquiéter de l'absence prolongée de leurs fils et se mirent à faire des recherches dans la forêt, jusqu'à dix heures du soir, mais sans succès.

Pendant la nuit le père désolé alla trouver le curé de la paroisse et lui exposa ses inquiétudes. Le curé fit tous ses efforts pour consoler M. Dionne et lui assura qu'il retrouverait ses enfants.

Dimanche à six heures du matin, trente hommes se lancèrent de nouveau dans la forêt qu'ils fouillèrent dans tous les sens jusqu'à midi, mais encore sans succès. A une heure de l'après-midi, un autre détachement, composé de cinquante hommes et accompagné du curé, s'enfonça dans le bois et fit des recherches jusqu'à six heures. Leurs efforts restèrent encore infructueux. Il est difficile de décrire le désespoir du père et de la mère en voyant que toutes les recherches avaient été inutiles.

Le révérend M. Pigeon (Magloire), curé de Underhill, E. U., décédé, le 26 octobre dernier, appartenait à la société d'une messe, section provinciale de Québec.

C. A. MAROIS, ptre., Secrétaire. Archevêché de Québec, 4 novembre 1884.

Bibliographie. Nous accusons réception de l'Almanach agricole, commercial et historique, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (19e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

Aussi de l'Almanach des Familles, de J. B. Rolland et fils, pour 1885 (8e année). In-12, 64 pages. Prix : 5 cents.

FAITS-DIVERS. LA DISSETTE DE L'EAU.—Les porteurs d'eau ont mis, aujourd'hui, à contribution tous les puits et citernes de la ville, pour procurer de l'eau dont le défaut se fait sentir partout. Si les ouvriers engagés à faire les réparations nécessaires à l'aqueduc, ne réussissent pas à terminer leurs travaux, aujourd'hui, la disette d'eau sera grande demain.

CONSTRUCTION.—MM. Beaujeu et frères, de Lévis, ont commencé la construction d'un bateau remorqueur de 90 pieds de long, et 19 de large, avec un tirant d'eau de 11 pieds. Les machines seront à haute et basse pression. On travaille à leur confection depuis plus d'un mois.

MM. Beaujeu et frère possèdent des usines où une cinquantaine d'ouvriers trouvent continuellement de l'emploi à des salaires rémunérateurs.

AFFAIRE ARRANGÉE.—Les journaux annoncent qu'un jeune homme appartenant à une famille respectable a été arrêté, hier, sous l'accusation d'avoir volé des bijoux chez M. C. Duquet. Nous apprenons que l'affaire est arrangée et que M. Duquet est rentré en possession de tous ses effets.

INONDATION.—Dans la nuit de samedi à dimanche, une véritable inondation a eu lieu dans les grands magasins de nouveautés de M. F. Simard, rue Saint-Joseph, Saint-Roch. Un robinet de l'aqueduc était resté ouvert chez M. Brunet, pharmacien, qui est propriétaire de l'édifice, et dont la famille occupe toute la partie supérieure. On dit que les dommages sont considérables.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Un pénible accident est arrivé, hier matin, au quel quo fait construire en ce moment M. Samson, près du débarcadère des bateaux-passeurs, à Lévis. Un ouvrier, nommé Benjamin Thérien et âgé d'une quarantaine d'années, est tombé d'une hauteur d'environ trente pieds dans ce qui. Le malheureux a donné des reins sur des pièces de bois et s'est partielle-

ment fracturé trois vertèbres dorsales. Des soins immédiats lui ont été donnés, et le médecin ne le croit pas en danger.

MORT SUBITE.—Nous apprenons avec regret, dit le Quotidien d'hier, la mort de madame D. C. Morency, ingénieure civile, arrivée ce soir, après quatre heures de maladie seulement.

Dans la journée, madame Morency était allée à l'église. La veille elle avait communiqué.

ACCIDENT.—Un enfant de dix-huit mois, appartenant à M. Favron, maçon, résidant rue Richmond, faubourg Saint-Jean, s'est horriblement brûlé les mains, la bouche et la langue avec de la lessive préparée que le pauvre petit avait trouvée sous sa main pendant que sa mère était occupée dans une autre pièce de la maison. L'enfant souffre beaucoup.

MORT A OUTOUAIS.—M. Oliver St George, un fonctionnaire de la corporation d'Outouais, est mort samedi, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu sir Richard Blyth St-George, baronnet et député de Athlone, avant l'union.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Douze ouvriers employés au bassin de carénage, à Saint-Joseph de Lévis, l'ont échappé belle, vendredi soir. Ils travaillaient dans un compartiment étanche, lorsque l'écluse qui retenait l'eau a manqué. Les pauvres ouvriers ont été balayés par les flots qui se sont aussitôt engouffrés dans l'endroit où ils se trouvaient. Leurs compagnons se sont hâtés de les secourir en leur lançant des bouées de sauvetage, et tous ont été sauvés.

HEURE DE LA MAREE HAUTE.

Nov	Matin	Soir
3	5-48	6-10
4	6-31	6-53
5	7-12	7-37
6	7-59	8-21
7	8-46	9-10
8	9-34	10-00
9	10-27	10-54

Le courant continue à monter 15 minutes après la marée haute.

PORT DE QUEBEC ARRIVAGES.

3 nov.	4 nov.
Steamer Concordia, Glasgow, 21 oct. J Ross et Cie, cargon pour Montreal.	Paterson, charbon.
Brigantine St Francois, Glace Bay, George Gilette, Matadonna, Hais, Labrador, ordre, poisson et huile.	La Jeune Perdrix, Blouin, Sept lies, ordre, poisson et huile.
Cerilly, Raymond, Pentecost River, ordre, poisson et huile.	Zelia, Boivin, Glace Bay, Geo Paterson charbon.
P Fortin, Despres, Hawkesbury, G Tanqueray, harang.	Alice L M Crondis, McFarlane, Margaree, maitre, poisson et huile.
Sie Anne, Tremblay, Grande Riviere, Verret, Stewart et Cie, poisson.	Emilie Adeline, Cyr, Garaquet, W Terreault, poisson.

rolé car son pouvoir agissant est étonnant. La Panacée de Brown pour les familles étant reconnue comme le grand remède pour soulager la douleur et doubler la force de tout être humain dans le monde. Il est en vente chez tous les droguistes à 75 centimes la bouteille. 29 janv. 1884. 47-12

BULLETIN COMMERCIAL. Montant prévu à la Houane, le 3 du présent, dans le port de Québec—\$4343.78.

ACTIONS DE BANQUERS, ETC. Mardi, 4 nov., 1 heure P. M.

ACTIONS.	Valeur des actions.	Dernier cours.
Banque de Montréal.	100	100
do d'Ontario.	100	100
do d'Égypte.	100	100
do de Toronto.	100	100
do de Québec.	100	100
do de Montréal.	100	100
do de Saint-Jovite.	100	100
do de Cap Breton.	100	100
do de Matane.	100	100
do de Lévis.	100	100
do de Rivière-du-Loup.	100	100
do de Saguenay.	100	100
do de Tadoussac.	100	100
do de Baie-Comeau.	100	100
do de Cap-Chat.	100	100
do de Baie-Matane.	100	100
do de Rivière-du-Grand-Pré.	100	100
do de Baie-Sauvage.	100	100
do de Baie-Verte.	100	100
do de Baie-Croche.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.	100	100
do de Baie-Perce.	100	100
do de Baie-Saint-Jovite.	100	100
do de Baie-Beaudouin.	100	100
do de Baie-Combe.		

COLLECTION DE MANUSCRITS

LETRES, MEMOIRES ET AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES

ORDO

DIVINI OFFICII RECITANDI SACRIFICII PERAGENDI

1885

Superiorum de mandato et auctoritate

FABRIQUE

D'OUVRAGES EN CUIVRE, FONTE, ETC DE QUEBEC

A. MULHOLLAND

70, rue Saint-Jean, (hauto-ville)

CHAUFFAGE

A LA VAPEUR, A LAIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE

MARCHANDISES NOUVELLES!

MARCHANDISES DE FANTAISIE

COMMERCE D'AUTOMNE!

Soies, Satins, Velours, Etoffes à Robes, Nouveautés va- rées.

ETOFFES à Pantalons, Habits, etc.

Dans ce département notre assortiment est des plus complets comme gares et nouveautés.

GLOVER, FRY ET C^{ie}

14 sept 1884 466

\$200.00 DE PRIME SUR L'ACHAT D'UN PIANO!

Ayant fait l'acquisition des splendides pianos connus sous le nom de Bloc-Lagare...

CÉLÈBRES PIANOS CARRÉS

7-13 octaves, bois de rose, charpente en fer, garanties pour cinq ans

PIANOS DROITS

Charpente en fer, 3 cordes, superbe action, ayant toutes les améliorations modernes

HARMONIUMS

Buffet élégant en noyer noir, 5 octaves et 6 jeux

MACHINES A COUDRE

Meilleures qualités, garanties pour cinq ans. Vendues à 50 % au dessous des prix courants

BERNARD ET ALLAIRE

Éditeurs de Musique, No. 6, rue de la Fabrique, Québec

ACADEMIE DE CHARLESBOURG!

L'ENTRÉE DES ELÈVES aura lieu, LUNDI, le PREMIER SEPTEMBRE.

LE VOLEUR ILLUSTRE

Le plus ancien (57 années) et le plus populaire des recueils parisiens à bon marché

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre Dumas, dont le succès a pris des proportions énormes

MARCHANDISES DE FANTAISIE

Se composant d'un choix recherché de Soies, Satins, Velours, Etoffes à Robes, Nouveautés va- rées.

COMMERCE D'AUTOMNE!

Soies, Satins, Velours, Etoffes à Robes, Nouveautés va- rées.

ETOFFES à Pantalons, Habits, etc.

Dans ce département notre assortiment est des plus complets comme gares et nouveautés.

GLOVER, FRY ET C^{ie}

4 sept 1884 466

AVIS

Est par le présent donné que MADAME WYSE, devant continuer, comme par le passé, RUE GARREAU, n. 51, l'impression des CARTES et la GRAVURE SUR MÉTAL...

LIGNE ALLAN

Est par le présent donné que MADAME WYSE, devant continuer, comme par le passé, RUE GARREAU, n. 51, l'impression des CARTES et la GRAVURE SUR MÉTAL...

LES VAPEURS DU SERVICE DE LIVERPOOL, LONDRETTY ET QUEBEC

Table listing steamship services with columns for destination, ship name, and departure dates.

LES VAPEURS DU SERVICE DE GLASGOW ET QUEBEC

Table listing steamship services with columns for destination, ship name, and departure dates.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LONDRES ET QUEBEC

Table listing steamship services with columns for destination, ship name, and departure dates.

RESTORED

This cut shows the Howard Electric and Magnetic Shield as applied over the 8414 nervous system...

UNE BONNE AFFAIRE

LE VAPEUR BIENVEU, de 375 tonneaux, avec ses Chaudières et accessoires...

LA VENTE

Retiré du steamer naufragé Amsterdam, à Gaspé, 3 caisses, 1,600 verges, VELOURS DE SOIE...

SIROP BRILLANT!

100 BARILS SIROP BRILLANT, maintenant en réception et en déchargement de la barge Marie-Louise...

AMERICAN GALVANIC CO.

OFFICES, 121 Madison St., Chicago, Ill. 11193 Chestnut St., Phila.

D. MORGAN PLACE D'ARMES - Tailleur de Son Excellence le Gouverneur-Général. Un très bel assortiment de ROBES DE CHAMBRE.

LE TEMPS FROID APPROCHE - MENAGEZ LE TEMPS ET LE TROUBLE EN VOUS SERVANT DE L'Huile Lardine de McColl

HUILES DE TOUS LES GENRES A L'USAGE DE MACHINES ET CYLINDRES. McColl Bros et Cie

BISSET FRERE MECANICIENS ET FONDEURS - Rue Saint-Valier - QUÉBEC

FINIS ARTICLES EN CUIRE STYLES ET DESSINS - ORMOULU ET ROCOCO!

G. SEIFERT, BAZAR EUROPEEN - 34, rue la Fabrique, Québec, 30 juil. 1884

NEURVINE - Nerve-Life and Vigor - RESTORED

LA VENTE - Retiré du steamer naufragé Amsterdam, à Gaspé, 3 caisses, 1,600 verges, VELOURS DE SOIE

SIROP BRILLANT! - 100 BARILS SIROP BRILLANT, maintenant en réception et en déchargement de la barge Marie-Louise

PIANOS HAZELTON De New-York - Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés

L. E. N. PRATTE, IMPORTATEUR DE PIANOS - No 1676, RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

LUNETTES---B. LAURANCE - Londres, Angleterre, No 63, Hatton Garden

J. & W. REID - FABRIQUENT A LEUR ETABLISSEMENT DE LORETTÉ

CHARLES COTÉ - Médecin et Chirurgien - Haute-Ville, rue du Palais, 24

AVIS - Le Journal de Québec - EST EN VENTE CHEZ M. BELAND, 264, rue et faubourg Saint-Jean

SIMON BEDARD FERBLANTIER - Rue Saint-Nicolas, 46, Palais QUÉBEC

G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banque et Agent Financier